

FÊTE DES VOISINS

Vendredi 19 mai 2017

Bonjour !

Vous avez retiré un dossier pour organiser la Fête des Voisins dans votre quartier.

Cette opération se déroule chaque année en France.

Chaque année, les Messins sont plus nombreux à participer, invités par leurs voisins dans les quartiers de Metz.

Nous vous remercions de rejoindre vous aussi cette initiative citoyenne !



VOS COORDONNÉES

Organisateur du repas de quartier

- ASSOCIATION · NOM DE L'ASSOCIATION
- PARTICULIER
- LOCATAIRE D'UN BAILLEUR SOCIAL (précisez lequel

RESPONSABLE DE LA FÊTE DES VOISINS

Nom Prénom

Adresse/quartier

Code postal Ville

Tél N° de mobile

E-mail

FACULTATIF*

POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Avez-vous déjà organisé un repas de quartier ? OUI NON

Si oui, en quelle année et sur quel quartier ?

*Ces réponses ne sont pas obligatoires. Ces informations sont protégées. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, (art. 34 Loi Informatique et Libertés).

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Nom du référent

Mairie de quartier

Tél.

Mail

N° Dossier

Quartier

Date de l'Enregistrement

VOTRE REPAS DE QUARTIER

À CHACUN D'INVENTER SA FÊTE DES VOISINS !

La formule est interprétée différemment selon les habitants

- Vous êtes un nouvel arrivant et vous souhaitez faire connaissance avec votre voisinage,
- vous souhaitez apporter votre touche à l'animation de votre quartier, de votre rue, de votre immeuble, de votre impasse... et partager un moment de convivialité avec vos voisins,
- vous souhaitez perpétuer la tradition de repas de rue existante dans votre quartier et cette année...

C'EST À VOUS DE JOUER !

PIQUE-NIQUE, APÉRITIF DÎNATOIRE, DÎNER...

TOUTES LES FORMULES SONT POSSIBLES ET À ORGANISER DE 18H À 23H.

VOTRE PROJET

HORAIRES : deh àh (de 18h à 23h maximum)

Adresse de la manifestation
.....
.....
.....
.....

MERCI DE COCHER LA CASE CORRESPONDANTE

Rue* Impasse* Place*

Square Voie privée avec barrière*

Voie privée sans barrière

Cour d'immeuble Autres

Nombre de voisins attendus

**La livraison sera
réalisée
le 17, 18 et
19 mai
en journée.**

**Le matériel
sera récupéré
par le service
manifestation
les 22 et 23 mai.**

MERCI DE DÉCRIRE EN QUELQUES LIGNES VOTRE PROJET

.....
.....
.....
.....
.....

JE DEMANDE UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC PRÉCISEZ VOTRE DEMANDE (OCCUPATION D'UNE PLACE, D'UN ESPACE DE STATIONNEMENT, D'UNE EMPRISE SUR LA VOIRIE)

Merci de nous indiquer sous forme de plan (sur papier libre) l'implantation de votre manifestation et son emprise sur l'espace public (pour vous aider, des fonds de carte sont disponibles sur le site internet de la Ville de Metz www.geo.metz.fr)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

PARTICIPATION DE LA VILLE DE METZ

La Ville de Metz vous accompagne pour organiser votre Fête des Voisins : commande et livraison gratuite de matériel (tables et bancs ou chaises), mise à disposition d'invitations et d'affichettes. A vous d'inventer le reste !

AIDE MATERIELLE

JE SOUHAITE DEMANDER LE SOUTIEN LOGISTIQUE DES SERVICES DE LA VILLE (PRÊT DE CHAISES, TABLES, BANCS ...)

Selon la disponibilité du matériel, les services municipaux peuvent vous proposer un kit composé de 5 tables et 50 chaises ou 10 bancs.

1 KIT CHAISES (5 TABLES + 50 CHAISES)

1 KIT BANCS (5 TABLES + 10 BANCS)

Les quantités de kits disponibles sont limitées. Les particuliers sont prioritaires.

ADRESSE DE LIVRAISON DU MATÉRIEL ET DE SON STOCKAGE

Adresse complète

Important :

- Aucun stockage ne pourra avoir lieu sur l'espace public. Vous devrez prévoir un lieu sécurisé.
- Votre responsabilité est engagée. En cas de dégradation du matériel prêté, la mairie pourra vous demander d'en rembourser la valeur.

PERSONNE RESPONSABLE DU MATÉRIEL MIS À DISPOSITION ET CHARGÉE DE LE RÉCEPTIONNER

Nom

Prénom

Tél. Fixe

Tél. Mobile (obligatoire)

COMMENTAIRES

.....

.....

.....

POUR LES ASSOCIATIONS

ASSURANCE OBLIGATOIRE

(joindre une attestation)

Veuillez joindre une attestation d'assurance (obligatoire) pour les kits matériels. Extension pour biens confiés par une tierce personne. (Valeur globale d'un kit - Table + bancs: 576.50€ / Tables + chaises 1224.30€

POUR LES PARTICULIERS

REMPLIR L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR ci-dessous

Je soussigné(e) m'engage sur l'honneur à rembourser les dégradations qui pourraient être occasionnées au matériel prêté par la mairie de Metz dans le cadre de la fête des voisins 2017.

À Metz, le
Signature obligatoire

INVITEZ VOS VOISINS !

Vous souhaitez un kit de communication (affichettes, invitations personnalisables, tracts, autocollants).

Vous venez de remplir votre dossier de manifestation pour l'organisation d'un repas de quartier. Ce dossier est à retourner avant le 9 mai 2017 (délai de rigueur) à votre Mairie de Quartier.

Vous recevrez prochainement des services de la Ville, un accusé de réception vous informant de la prise en compte de votre manifestation.

**LA VILLE DE METZ
ET SES SERVICES VOUS
SOUHAITENT UNE AGRÉABLE
FÊTE DES VOISINS !**

MEMENTO DE L'ORGANISATEUR

① La Patrotte - Metz Nord

76 route de Thionville
mqpatrotte@mairie-metz.fr

② Devant-les-ponts

15 Chemin Sous-les-Vignes
mqdlp@mairie-metz.fr

③ Metz Centre / Les Îles

1 place d'Armes J. F. Blondel

④ Sablon

4-6 rue des Robert
mqsablon@mairie-metz.fr

⑤ Plantières / Queuleu

1 rue du Roi Albert
mqqueuleu@mairie-metz.fr

⑥ Bellecroix

13 rue de Toulouse / 2 rue des Charentes
mqbellecroix@mairie-metz.fr

⑦ Vallières - Les Bordes

3 rue des Bleuets
mqvallieres@mairie-metz.fr

⑧ La Grange-aux-Bois / Grigy-Technopôle

1 rue du Bois de la Dame
mqgrange@mairie-metz.fr

⑨ Magny

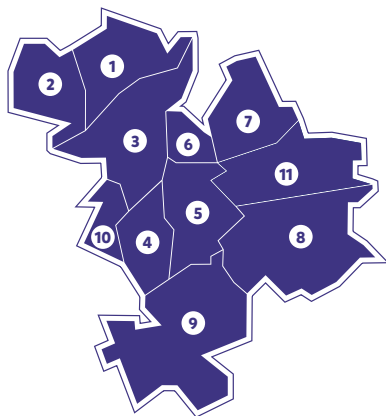
2 rue des Campanules
mqmagny@mairie-metz.fr

⑩ Nouvelle-Ville

1 rue de Bouteiller
mqtherese@mairie-metz.fr

⑪ Borny

4 boulevard de Provence
mqborny@mairie-metz.fr



VOUS VOUS ENGAGEZ À

- Prendre en charge la sécurité générale sur le site pendant toute la durée de la manifestation ;
- Éviter tout bruit pouvant gêner le voisinage après 23h ;
- Ne pas installer de sonorisation ;
- Ne pas installer d'aménagement sur la chaussée circulée pouvant rendre difficile l'intervention des secours ;
- Ne pas organiser de barbecue ou installer du matériel de cuisson sur la voie publique ;
- Prévoir de stocker le matériel municipal dans un local fermé à clef ;
- Fournir une attestation d'assurance pour les associations (extension pour biens confiés par une tierce personne) ou une attestation sur l'honneur pour les particuliers.

 **N°Vert** 0 800 891 891

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE